



# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

(à l'exception des machines et équipements)

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

## SOMMAIRE

### Employeurs et emplois

- Principaux secteurs employeurs
- Situation de l'emploi

### Exposition aux risques professionnels

- Estimation de l'exposition aux familles de risque
- Estimation de l'exposition aux principaux risques du secteur
- Les écarts significatifs d'exposition aux risques

### Les accidents du travail

- Les données générales
- Les accidents du travail par tranche d'âge

### Les maladies professionnelles

- Les données générales
- Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Les maladies professionnelles par tranche d'âge
- Les maladies professionnelles par taille d'établissement

### Les licenciements pour inaptitude

- Les données générales
- Taux d'inaptitude

ATTENTION. Les données sur l'exposition aux risques professionnels et les maladies professionnelles par tableau portent sur un secteur agrégé à un niveau supérieur comprenant également le secteur de la métallurgie et comptant au total 73 108 salarié.es.

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Principaux secteurs d'activité employeurs

*Mécanique industrielle*

*Fabrication de structures métalliques et de parties de structures*

*Décolletage*

*Traitement et revêtement des métaux*

*Découpage, emboutissage*

Liste exhaustive : <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>

## Situation de l'emploi

En Auvergne-Rhône-Alpes (secteur privé - 2016) :	Tous secteurs confondus	Rang du secteur (sur 88)
58 619 salarié.es <i>21% de femmes et 79% d'hommes</i>		12ème
Poids du secteur dans l'emploi total : 3% Poids du secteur dans l'emploi intérimaire (ETP*) : <b>6%</b>		
Salarié.es en contrat à durée limitée (CDD, intérim, alternance...)	6%	17%
Salarié.es à temps partiel	6%	20%
Taux d'emploi de travailleur.ses handicapé.es (2017)	4%	3,6%
Taux d'emploi d'apprenti.es	2%	3%

\*équivalent temps plein

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

## Exposition aux risques professionnels

Source: DGT-Dares, enquête SUMER 2017 - traitement Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Champ : Ensemble des salariés du secteur privé et de la mutualité sociale agricole

### Estimation de l'exposition aux familles de risques

	Secteurs d'activité (NAF 38)	
	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Tous secteurs
Contraintes de temps de travail	92%	94%
<i>Au moins 3 contraintes de temps de travail</i>	35%	45%
Contraintes de rythme de travail	95%	94%
<i>Au moins 3 contraintes de rythme de travail</i>	36%	35%
Contraintes ou ambiances physiques	93%	84%
<i>Au moins 3 contraintes physiques</i>	56%	37%
Agents chimiques	57%	33%
<i>Agents chimiques CMR</i>	39%	12%
Agents biologiques	2%	21%

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

## Exposition aux risques professionnels

Source: DGT-Dares, enquête SUMER 2017 - traitement Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Champ : Ensemble des salariés du secteur privé et de la mutualité sociale agricole

### Estimation de l'exposition aux principaux risques du secteur

Auvergne-Rhône-Alpes		Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équipements					
2017							
Secteurs d'activité (NA 38)							
Risques à plus fort taux d'exposition		Rythme imposé	Obligation de se dépêcher	Nuisances sonores	Contraintes posturales et articulaires	Dépass.t de l'horaire officiel	Agents chimiques
Taux d'exposition tous secteurs confondus		82%	79%	33%	70%	77%	33%
Taux d'exposition du secteur		<b>86%</b>	<b>78%</b>	<b>78%</b>	<b>77%</b>	<b>75%</b>	<b>56%</b>
Taux d'exposition par sexe	Hommes	86%	76%	78%	83%	77%	62%
	Femmes	87%	85%	67%	58%	74%	37%
Taux d'exposition par âge	Moins de 30 ans	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
	30 à moins de 50 ans	86%	79%	74%	77%	79%	54%
	50 ans et plus	84%	77%	79%	83%	68%	63%
Taux d'exposition dans les principales familles professionnelles du secteur <i>(données nationales)</i>	OQ - enlèvement de métal	92%	74%	92%	88%	62%	79%
	Techniciens/ AM des industries méca.	89%	87%	43%	62%	85%	27%
	ONQ - enlèvement / formage de métal	100%	97%	91%	92%	79%	85%
	ONQ de la mécanique	93%	83%	89%	94%	46%	77%
	OQ - formage de métal	77%	78%	99%	99%	83%	85%
Taux d'exposition par taille de l'établissement	Ingénieurs et cadres tech. de l'ind.	81%	86%	30%	38%	96%	11%
	Moins de 10 salariés	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
	10 à 49 salariés	96%	81%	77%	82%	87%	66%
	50 à 249 salariés	76%	84%	78%	76%	77%	48%
	250 à 499 salariés	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
500 salariés ou plus	85%	73%	75%	66%	66%	49%	

*ns* = non significatif car moins de 100 répondants à l'enquête

Taux > à 5 pts par rapport à l'ensemble du secteur

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

## Exposition aux risques professionnels

Source: DGT-Dares, enquête SUMER 2017 - traitement Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Champ : Ensemble des salariés du secteur privé et de la mutualité sociale agricole

### Les écarts significatifs d'exposition aux risques

	Secteurs d'activité (NAF 38)		
	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Tous secteurs	Ecart
Nuisances sonores	76%	33%	+43
Métaux, métalloïdes et dérivés	28%	4%	+24
Machines et outils vibrants	30%	15%	+15
Agents solvants (alcools, éthers de glycol, hydrocarbures...)	28%	13%	+15
Gaz et fumées (fumées de soudage...)	21%	7%	+14
Travail en équipes alternantes	26%	13%	+13
Fréquentes interruptions perturbantes d'activité	35%	27%	+8

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Exposition aux risques professionnels

Source: DGT-Dares, enquête SUMER 2017 - traitement Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Champ : Ensemble des salariés du secteur privé et de la mutualité sociale agricole

### Exposition à un agent chimique cancérogène

Auvergne-Rhône-Alpes 2017		Tous secteurs	Métallurgie et fabrication de produits métalliques
<b>AGENTS CHIMIQUES CMR</b>		12%	39%
<b>Taux d'exposition par sexe</b>	Hommes	19%	42%
	Femmes	3%	26%
<b>Taux d'exposition par âge</b>	Moins de 30 ans	13%	ns
	30 à moins de 50 ans	11%	37%
	50 ans et plus	11%	46%
<b>% de salariés exposés avec une protection collective</b>		51%	79%
<b>% de salariés exposés avec EPI mis à disposition</b>		65%	65%
<b>Taux de couverture par un DUER</b>		59%	78%
<b>Taux de présence d'IRP dans établissement de 11 salariés et +</b>		76%	83%

Taux > à 5 pts par rapport à l'ensemble du secteur

Taux > à 5 pts par rapport à l'ensemble du secteur

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Accidents du travail (AT)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016, CNAM DARES 2012 et 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

### Les données générales

Secteurs d'activité (NAF 88)		Année 2012			Année 2016		
		Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'AT en 1ère indemnisation	Fabrication de produits métalliques	309	3 206	3 515	252	2 711	2 963
	Tous secteurs	27 880	61 166	89 046	29 274	55 418	84 692
Indice de fréquence	Fabrication de produits métalliques	24,6	68,0	58,9	20,7	58,3	50,5
	Tous secteurs	26,3	57,8	39,9	27,2	51,5	37,0
Taux de fréquence	Fabrication de produits métalliques	14,4	33,5	30,0	12,1	29,4	26,2
	Tous secteurs	19,3	28,8	24,9	19,0	25,6	22,9
Taux de gravité	Fabrication de produits métalliques	1,0	1,8	1,6	0,8	1,6	1,5
	Tous secteurs	1,4	1,9	1,7	1,5	1,8	1,7
Indice de gravité	Fabrication de produits métalliques	11,5	23,4	21,2	6,3	21,2	18,5
	Tous secteurs	12,2	23,8	19,1	10,1	20,2	16,0

### Evolution entre 2012 et 2016

Secteurs d'activité (NAF 88)		Femmes	Hommes	Total
Nombre d'AT en 1ère indemnisation	Fabrication de produits métalliques	- 18%	- 15%	- 16%
	Tous secteurs	+ 5%	- 9%	- 5%
Taux de fréquence	Fabrication de produits métalliques	- 16%	- 12%	- 12%
	Tous secteurs	- 1%	- 11%	- 8%
Indice de gravité	Fabrication de produits métalliques	- 45%	- 9%	- 13%
	Tous secteurs	- 17%	- 15%	- 16%

**Indice de fréquence** = nombre d'accidents en premier règlement pour 1 000 salariés

**Taux de fréquence** = nombre d'accidents en premier règlement par million d'heures salariées

**Taux de gravité** = nombre de journées d'incapacités temporaires (arrêt de travail) pour 1 000 heures salariées

**Indice de gravité** = Somme des taux d'incapacité permanente par million d'heures salariées

Ecart significatif secteur/tous secteurs

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Accidents du travail (AT)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016, CNAM DARES 2012 et 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

### Accidents du travail par tranche d'âge

	Répartition des effectifs du secteur (2016)					Tous secteurs (2016)	AT en 1ère indemnisation (2016)			
	par sexe		par tranche d'âge				Nombre			Répartition
	femmes	hommes	femmes	hommes	total		total	femmes	hommes	total
Total	21%	79%	100%	100%	100%	100%	252	2 711	2 963	100%
- 20 ans	6%	94%	0%	2%	1%	2%	(s)	(s)	70	2%
20 à 29 ans	17%	83%	11%	14%	14%	21%	29	575	604	20%
30 à 39 ans	20%	80%	21%	23%	22%	24%	42	687	729	25%
40 à 49 ans	23%	77%	35%	30%	31%	26%	93	754	847	29%
50 à 59 ans	21%	79%	28%	28%	28%	23%	77	591	668	23%
60 ans et plus	31%	69%	4%	2%	3%	4%	(s)	(s)	39	1%

	Taux de fréquence			Indice de gravité		
	Année 2016			Année 2016		
	femmes	hommes	Total	femmes	hommes	Total
Total	12,1	29,4	26,2	6,3	21,2	18,5
- 20 ans	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)
20 à 29 ans	13,7	44,9	40,5	8,5	20,9	19,2
30 à 39 ans	10,4	32,5	29,0	2,7	16,7	14,4
40 à 49 ans	13,4	27,8	24,9	4,8	21,6	18,2
50 à 59 ans	11,8	22,0	20,0	9,8	24,2	21,4
60 ans et plus	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)

**Indice de fréquence** = nombre d'accidents en premier règlement pour 1 000 salariés

**Taux de fréquence** = nombre d'accidents en premier règlement par million d'heures salariées

**Taux de gravité** = nombre de journées d'incapacités temporaires (arrêt de travail) pour 1 000 heures salariées

**Indice de gravité** = Somme des taux d'incapacité permanente par million d'heures salariées

Ecart significatif par rapport au total

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Accidents du travail (AT)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016, CNAM DARES 2012 et 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

### Evolution par tranche d'âge entre 2012 et 2016

	Nombre d'accidents du travail			Taux de fréquence			Indice de gravité		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Total	- 18%	- 15%	- 16%	- 16%	- 12%	- 12%	- 45%	- 9%	- 13%
- 20 ans	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)
20 à 29 ans	- 36%	- 27%	- 24%	- 33%	- 16%	- 18%	- 40%	+ 33%	+ 24%
30 à 39 ans	- 38%	- 23%	- 18%	- 26%	- 8%	- 9%	- 74%	+ 0%	- 7%
40 à 49 ans	- 16%	- 23%	- 14%	- 9%	- 3%	- 4%	- 60%	- 27%	- 30%
50 à 59 ans	+ 4%	- 15%	- 4%	- 2%	- 12%	- 10%	- 20%	- 4%	- 5%
60 ans et plus	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)	(s)

ns = non significatif car moins de 100 répondants à l'enquête

**Indice de fréquence** = nombre d'accidents en premier règlement pour 1 000 salariés

**Taux de fréquence** = nombre d'accidents en premier règlement par million d'heures salariées

**Taux de gravité** = nombre de journées d'incapacités temporaires (arrêt de travail) pour 1 000 heures salariées

**Indice de gravité** = Somme des taux d'incapacité permanente par million d'heures salariées

Ecart significatif par rapport au total

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Maladies professionnelles (MP)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016 - INSEE RP 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

### Les données générales

Secteurs d'activité (NAF 88)	Nombre de MP en 1ère indemnisation (2012)	Nombre de MP en 1ère indemnisation (2016)	Evolution des MP en 1ère indemnisation 2012/2016	Poids du secteur dans le total des MP imputables (2016)	Poids du secteur dans l'emploi total (2016)
Fabrication de produits métalliques	322	251	-22%	5%	3%
Tous secteurs	5 937	5 861	-1%		

Secteurs d'activité (NAF 88)	Part des femmes dans les MP en 1ère indemnisation (2016)	Part des femmes dans les AT en 1ère indemnisation (2016)	Part des femmes dans l'effectif salarié (2016)
Fabrication de produits métalliques	29%	9%	21%
Tous secteurs	48%	35%	47%

Secteurs d'activité (NAF 88)	Journées d'arrêt								
	Année 2012			Année 2016			Evolution 2012/2016		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Fabrication de produits métalliques	24 709	44 313	69 022	17 900	42 648	60 548	- 28%	- 4%	- 12%
Tous secteurs	699 578	688 315	1 387 893	730 029	732 411	1 462 440	+ 4%	+ 6%	+ 5%

Ecart significatif

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Maladies professionnelles (MP)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016 - INSEE RP 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

### Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Secteurs d'activité (NAF 38)	Nombre de MP en 1ère indemnisation Troubles musculo-squelettiques (Tableaux 57 69 79 97 98)									Poids du secteur dans les MP TMS	Poids du secteur dans l'emploi total
	Année 2012			Année 2016			Evolution 2012/2016			2016	2016
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total		
<b>Métallurgie et fab. de prod. métalliques</b>	134	231	365	77	190	267	- 43%	- 18%	- 27%	3%	3%
<b>Tous secteurs</b>	2 245	2 406	4 651	2 397	2 246	4 643	0	0	0		

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

## Maladies professionnelles (MP)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016 - INSEE RP 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

### Les maladies professionnelles par tranche d'âge

Secteurs d'activité - -NA 88 -	Répartition des effectifs salariés	Nombre des MP en 1ère indemnisation	Répartition des MP en 1ère indemnisation	Nombre de jours d'arrêt	Répartition des jours d'arrêt	Evolution des jours d'arrêts 2012/2016
	2016		2016		2016	
Fabrication de produits métalliques			100%	60 950	100%	- 12%
moins de 40 ans	38%	22 058	9%	6 480	11%	+ 13%
40 à 49 ans	31%	18 368	33%	22 114	36%	+ 10%
50 à 59 ans	28%	16 551	50%	29 986	49%	- 27%
60 ans et plus	3%	1 642	8%	2 370	4%	+ 26%
<b>Tous secteurs</b>	100%	4 986	100%	1 252 772	100%	+ 7%
moins de 40 ans	48%	793	16%	182 460	15%	+ 1%
40 à 49 ans	26%	1 522	31%	419 894	34%	+ 7%
50 à 59 ans	23%	2 334	47%	593 445	47%	+ 4%
60 ans et plus	4%	337	7%	56 973	5%	+ 76%

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

## Maladies professionnelles (MP)

Sources : CARSAT Auvergne et CARSAT Rhône-Alpes, 2012 et 2016 - INSEE RP 2016

Champ : établissements et salariés du régime général, Auvergne-Rhône-Alpes

### Les maladies professionnelles par taille d'établissement

Secteur d'activité (NAF 88)	Répartition des effectifs salariés	Répartition des MP en 1ère indemnisation	
	2016	2012	2016
Fabrication de produits métalliques			
1 à 9 salariés	13%	7%	13%
10 à 49 salariés	44%	40%	51%
50 à 99 salariés	16%	18%	16%
100 salariés et +	26%	35%	18%
Total	100%	100%	100%
<b>Tous secteurs</b>			
1 à 9 salariés	23%	16%	16%
10 à 49 salariés	29%	30%	33%
50 à 99 salariés	13%	15%	15%
100 salariés et +	36%	37%	34%
indéfini ou nul		2%	2%
Total	100%	100%	100%

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Licenciements pour inaptitude

Sources: Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes - SISP 2016 / Recensement de la population 2016

Champ: Demandeurs d'emploi et actifs ayant un emploi, Auvergne-Rhône-Alpes

### Les données générales

	Nombre d'inscriptions à Pôle Emploi suite à licenciement pour inaptitude						Evolution totale 2016-2019	Poids du secteur dans les inscriptions (2016)	Poids du secteur dans les inscriptions (2019)	Poids du secteur dans l'emploi total (2016)
	2016			2019						
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total				
Fabrication de produits métalliques	81	204	285	63	272	335	+ 18%	3%	3%	3%
Tous secteurs (1)	5 390	4 627	10 017	6 995	5 508	12 503	+ 25%			

### Taux d'inaptitude

	Taux d'inaptitude selon le sexe (2016)		
	Femmes	Hommes	total
Fabrication de produits métalliques	0,7%	0,4%	0,5%
Tous secteurs (1)	0,5%	0,4%	0,4%

Ecart significatif secteur/tous secteurs

	Taux d'inaptitude selon l'âge (2016)					
	Personnes de 20 à 29 ans	Personnes de 30 à 39 ans	Personnes de 40 à 49 ans	Personnes de 50 à 59 ans	Personnes de 60 ans et plus	Total
Fabrication de produits métalliques	0,2%	0,4%	0,4%	0,6%	2,9%	0,5%
Tous secteurs (1)	0,2%	0,4%	0,4%	0,6%	1,3%	0,4%

(1) Le sexe ou le secteur d'activité n'est pas renseigné pour 1% des inscrits

\* Taux d'inaptitude = Nombre d'inscriptions à Pôle Emploi suite à un licenciement pour inaptitude dans l'année / Actifs ayant un emploi au 1er janvier

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Les enseignements (1/3)

Le secteur de la fabrication de produits métalliques (mécanique industrielle, fabrication de structures métalliques et de parties de structures, décolletage...) compte 58 619 salarié.es en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2016, soit 3% de l'emploi total. Il est à forte dominante masculine (79%) et vieillissant par rapport à l'ensemble de la population salariée du privé (62% ont au moins 40 ans contre 53%). Parallèlement, le secteur représente 6% de l'emploi en intérim, ce qui dénote une utilisation significative de mode d'emploi. Pour autant, les contrats à durée limitée sont d'une manière générale peu utilisés (6% contre 17% en moyenne régionale).

### Un secteur marqué par le cumul de contraintes physiques et l'exposition aux agents chimiques cancérigènes

Regroupé dans un ensemble formé avec le secteur de la métallurgie, les salarié.es sont exposé.es à plus de 90% aux contraintes physiques (contraintes posturales et articulaires...), de rythme de travail (rythme imposé, obligation de se dépêcher...) et aux contraintes de temps de travail (dépassement de l'horaire officiel...).

Le cumul de 3 contraintes physiques caractérise cet ensemble avec 56% des salarié.es exposé.es contre 37% en moyenne régionale. Parmi elles, les contraintes posturales et articulaires sont celles qui concernent le plus les salarié.es (78%). L'ensemble se caractérise toutefois comme ayant le plus haut taux

d'exposition aux nuisances sonores (76% contre 33% en moyenne). Par ailleurs, 30% des salarié.es sont exposé.es aux machines et outils vibrants.

L'exposition aux agents chimiques est une autre caractéristique de l'ensemble métallurgie/fabrication de produits métalliques (57% des salarié.es contre 33% en moyenne). Parmi ces agents, les solvants (28% des salariés), les métaux, métalloïdes et dérivés (28%) et les gaz et fumées (21%) sont en première place. Ces produits chimiques auxquels sont exposé.es les salarié.es sont souvent cancérigènes. Ainsi, 39% des salarié.es de l'ensemble métallurgie/fabrication de produits métalliques sont exposé.es à des agents chimiques cancérigènes contre 12% en moyenne.

Les ouvrier.es, qualifié.es (OQ) ou non qualifié.es (ONQ), du formage, de l'enlèvement de métal ou de la mécanique sont les principaux métiers du secteur. Leurs taux d'exposition aux contraintes posturales et articulaires et aux nuisances sonores sont très élevés, voire systématiques, variant de 88% à 99%. Ils se conjuguent à un rythme imposé dans le travail très récurrent (tous les ONQ du formage/enlèvement de métal sont concernés) qui s'additionne pour 62% des salariés à un manque d'autonomie ressenti.

### Une amélioration dans le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles déclarées entre 2012 et 2016

En 2016, 2 963 accidents du travail (AT) imputables au secteur de

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES



## Les enseignements (2/3)

la fabrication de produits métalliques ont fait l'objet d'une première indemnisation. Cela place le secteur dans les 10 secteurs où la part des accidents ramenés aux heures de travail est la plus élevée en région (taux de fréquence (TF) = 26,2 contre 22,9 en moyenne régionale).

L'observation des AT selon les caractéristiques des salarié.es montre que ce sont les hommes qui ont un taux de fréquence supérieur à la moyenne (TF = 29,4 contre 25,6), ainsi que les salariés de moins de 40 ans. Si les AT dans le secteur génèrent proportionnellement moins de jours d'arrêt qu'en moyenne par rapport aux heures salariées (TG = 1,5 contre 1,7), ils occasionnent des séquelles physiques permanentes un peu plus récurrentes (IG = 18,5 contre 16), notamment dans la tranche d'âge de 50-59 ans.

Même si le secteur demeure en 2016 un de ceux où le risque d'AT est le plus fort en région, la situation s'est nettement améliorée par rapport à l'année 2012. Le nombre d'AT a baissé de 16% et le taux de fréquence de 12%, soit un recul plus important qu'en moyenne régionale. De plus, ce sont les salarié.es les plus jeunes, celles-ceux les plus fréquemment concerné.es par les AT, qui ont connu la baisse la plus importante. Par ailleurs, l'indice de gravité a également baissé de 13% sur la période. Inversement, les salariés de 20 à 29 ans ont vu ce taux croître de 24%.

Le secteur de la fabrication de produits métalliques est le 4ème secteur générant le plus de maladies professionnelles (MP) en

région, 251 en 2016, soit 5% des MP imputables de la région, alors que le secteur pèse 3% de l'emploi total. Avec 60 548 jours d'arrêt occasionnés par les MP, il représente également 5% du total. Les maladies professionnelles se concentrent pour moitié dans la tranche d'âge de 50-59 ans qui représente 28% des salariés du secteur. Les établissements de 10 à 49 salarié.es sont à l'origine de 51% des MP du secteur alors qu'ils emploient 44% des salarié.es en 2016. Cela correspond à une augmentation de 11 points par rapport à 2012.

Comme pour les AT, le nombre de MP imputables au secteur a fortement baissé par rapport à 2012 (-22%), ainsi que les jours d'arrêt occasionnés (-12%). Cette baisse ne touche en réalité que la tranche d'âge des 50-59 ans, la plus concernée par les MP (-27%).

Dans l'ensemble formé avec la métallurgie, le secteur de la fabrication de produits métalliques enregistre en particulier un recul de 27% des MP liées à des troubles musculo-squelettiques (TMS).

### Un taux d'inaptitude très élevé au-delà de 60 ans

Même s'il est difficile de savoir la part qui est d'origine professionnelle et qu'il faut donc en relativiser la portée, les inaptitudes au poste prononcées par les médecins du travail peuvent donner un indice de l'état des conditions de travail dans un secteur d'activité par leur volume et leur tendance sur longue

# FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

## Les enseignements (3/3)

période. Elles sont abordées ici au travers des inscriptions à Pôle emploi suite à licenciement pour ce motif générée par un secteur d'activité. En 2016, 285 personnes issues du secteur de la fabrication de produits métalliques se sont inscrites suite à un licenciement pour inaptitude. En 2019, ce sont 335 personnes, soit 18% de plus. Le secteur représente 3% de ce type d'inscription mais 5% pour les hommes, ce qui fait du secteur le troisième d'où proviennent le plus d'inscriptions de salariés masculins inaptes.

Le fait de rapporter les personnes inscrites à Pôle emploi suite à licenciement pour inaptitude dans l'année au nombre d'actifs en emploi au 1er janvier est une façon d'estimer les secteurs où le risque d'inaptitude est le plus fréquent. Le taux d'inaptitude ainsi mesuré indique que le secteur se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale (0,5% contre 0,4%). La différence est plus marquée pour les femmes (0,7% contre 0,5%). Elle l'est davantage encore pour les salariés de 60 ans et plus avec un taux de 2,9% contre 1,3% tous secteurs confondus.